

La mémoire patrimoniale : pour une herméneutique du patrimoine et de la patrimonialisation

Ce que nous désignons sous la locution de « mémoire patrimoniale » concerne, d'une part, la mémoire elle-même, c'est-à-dire la somme totalisante des souvenirs constitués par la connaissance, la fréquentation du patrimoine et, surtout, par les représentations patrimoniales juxtaposées ou superposées dans le temps (d'un individu, d'une société, associées ou non à un lieu). D'autre part, la notion de mémoire patrimoniale, tout en se référant au processus de formation de ladite mémoire (la patrimonialisation), concerne aussi le patrimoine. Nous entendons par ce mot, patrimoine, tous les signes fossilisés, à différentes époques, au fil de quêtes identitaires variées, de nation ou d'autonomisation (*empowerment*), par exemple, qui ont en commun, rétrospectivement, d'avoir pris appui sur un monument, sur un site, sur un bien historique, culturel, matériel ou immatériel, bref, sur un *lieu*, comme ceux de Nora, « qui incarne¹ ». Ce sont ces fossiles qui balisent les univers du « tout-patrimoine » et de la « guimauve patrimoniale » en « expansion infinie² » : fossiles, en effet, parce que, comme ces créatures d'une ère passée dont les traces de l'existence nous sont données par les roches, où elles ont été conservées, enfouies ou infiltrées, les monuments historiques ou les biens culturels – selon l'époque qui les nomma³ – restent en grand nombre inconnus des collectivités dont on prétend qu'ils constituent, tantôt l'*héritage* ou le *patrimony*, tantôt le patrimoine ; ils sont dépréciés, oubliés ou, tout simplement, sous-représentés, noyés dans le genre ou dans le nombre. Témoignent d'ailleurs de cet état fossilisé les initiatives répétées des autorités compétentes (Commission des biens culturels, ministère de la Culture, etc.), renouvelées depuis une vingtaine d'années, en vue précisément de faire connaître aux citoyens « leur » patrimoine.

Aborder la « mémoire patrimoniale », c'est-à-dire entreprendre une herméneutique du patrimoine à cette enseigne, vise ainsi deux buts. Il s'agit, d'une part, de comprendre la patrimonialisation, par la mise en perspective de la mémoire telle qu'elle se constitue à travers les objets du patrimoine, et, d'autre part, de connaître et d'interpréter ce qui, concrètement, reste de ce processus de formation (de fossilisation). Ce sont le patrimoine, les biens culturels, les sites historiques, les hauts lieux et autres monuments, un jour proposés à une collectivité au titre de « porteurs de mémoire » (au sens le plus ancien du « monument », comme nous rappelait Aloïs Riegl il y a déjà longtemps), pris en charge à un moment ou à un autre par une institution dédiée (celle des Monuments historiques, par exemple) et relégués (ou non), depuis, aux oubliettes des constructions sociales, probablement faute d'actualisation des représentations dont ils étaient l'objet⁴. Évidemment, la notion de mémoire patrimoniale sous-tend que le patrimoine nous renseigne davantage sur ceux qui l'ont patrimonialisé que sur lui-même ou sur le passé : en d'autres mots, le monument ou un patrimoine⁵ apparaît ici comme une « chose dite » foucauldienne, analysable en relation avec ses conditions d'énonciation, ou, plus simplement peut-être, comme une œuvre, produite en vertu de configurations culturelles, politiques et sociales logées dans cette œuvre elle-même et dans les représentations (discursives ou autres) qui y sont associées.

Interpréter le patrimoine implique alors – c'est là, dans notre optique, l'étape première qui conduira à la compréhension de la patrimonialisation – une double analyse, sémiogénétique et morphogénétique⁶, c'est-à-dire une analyse des deux faces de la réalité du patrimoine : le sens et la forme. On décrira et on expliquera ainsi ce qui caractérise sémantiquement, par exemple un monument, selon les représentations qui ponctuent la genèse de ce monument⁷ ; puis, on décrira et on expliquera ce qui caractérise objectalement ce monument, par rapport à ses représentations, pour en dresser, en quelque sorte, l'iconologie⁸, au bout du compte historico-interprétée. L'explication (au sens étymologique, le « dépliage ») requiert alors d'intégrer le contexte de la genèse de la forme et du sens à l'interprétation, projetée ensuite historiquement : c'est ce contexte, englobant le patrimoine et la patrimonialisation, c'est-à-dire l'objet, la représentation et le processus, que nous concevons comme un écosystème et décodons sous ses dimensions « d'écologie » et « d'économie » du patrimoine, comme nous le préciserons un peu plus loin. C'est au fil

d'un exercice semblable, sémiogénétique et morphogénétique, que la deuxième partie de cet essai tente de cerner des particularités d'une mémoire patrimoniale, en l'occurrence celle composée à l'enseigne de la première Commission des monuments historiques, au Québec, dans les années 1920.

Déclinée dans le temps, une telle double analyse du sens et de la forme devient sémiogénétique et morphogénétique, puisqu'elle tend vers l'évolution, ou le changement, du sens ou de la forme d'un monument à travers les âges. C'est ainsi, quelque part non loin de la ligne tracée de Charles Bridgham Hosmer⁹ et de Paul Léon¹⁰ à Françoise Bercé¹¹, qu'on rejoint Françoise Choay pour voir le patrimoine comme « révélateur d'un état de société et des questions qui l'habitent¹² », et potentiellement, plus encore, comme révélateur des états d'une société. Comme cas d'espèce, le monument historique auquel ces scientifiques se réfèrent, à travers l'effort dont témoignent institutions, économie, lois et autres représentations, rappelle en effet le fondement eschatologique du patrimoine d'être constitué par une collectivité comme le meilleur d'elle-même, à destination de générations futures. Si comprendre le patrimoine aujourd'hui requiert de retracer pourquoi et comment l'objet patrimonial a recueilli pareil investissement, l'analyse de l'œuvre ou de la « chose dite », selon notre angle d'approche, permet simultanément de bâtir, de concert, une histoire des représentations du monde que révèle la patrimonialisation et une archive des représentations patrimoniales superposées ou juxtaposées dans le temps. Ainsi se dégage la mémoire patrimoniale.

En considérant le patrimoine (l'ensemble décrit sémiogénétiquement et morphogénétiquement) comme un palimpseste¹³, on peut en effet envisager que, sur le modèle de *La princesse au petit pois*¹⁴, ce qui nous est visible ou sensible aujourd'hui garde l'empreinte de ce qui lui est antérieur. En effet, si des « patrimoines » ont pu disparaître (physiquement ou, de toute façon, enfouis quelque part dans l'imaginaire collectif), les fossiles, eux, affleurent. C'est d'ailleurs pourquoi, à l'inverse de nombreuses introspections de *lieux de mémoire*, l'étude de la mémoire patrimoniale et la méthode que nous en déduisons ici s'ancrent, plutôt qu'à la mémoire¹⁵, au patrimoine ou, en d'autres mots, à ce que la mémoire a de plus tangible: le « milieu matériel¹⁶ » ou « la catégorie exemplaire [...] qui concerne le plus directement le cadre de vie de tous et chacun: le patrimoine bâti¹⁷ ». Il s'agit alors, archéologiquement, de retracer de discontinuité en discontinuité, pour chaque patrimoine, ses conditions d'émergence, en considérant

l'objet patrimonial comme clé d'entrée de ce système explicatif, de la mémoire collective par exemple.

En d'autres mots, par opposition au projet de Nora d'une « histoire de la France par la mémoire », la mémoire patrimoniale peut dévoiler les états d'une société par une histoire du patrimoine, considéré comme un « porteur » de l'identité collective dénotée par ces états. Plutôt que de considérer le patrimoine comme un simple surgissement de la mémoire, on entrevoit alors la mémoire comme une conséquence du patrimoine. Les « lieux », pour reprendre des termes usuels, seraient ainsi tout à fait indissociables de la mémoire : plus que des révélateurs, ils en seraient même des producteurs. C'est ainsi que le patrimoine, non seulement dénote, mais « spatialise » l'identité.

C'est à comprendre cette production – mécanisme et résultats – que se vouent la notion de mémoire patrimoniale et l'herméneutique du patrimoine, telles que nous venons de les décrire. Plus simplement, cette approche aspire à saisir les tenants et les aboutissants, au plan du patrimoine comme au plan de la patrimonialisation, de conceptions spécifiques du patrimoine et de la succession de ces conceptions dans le temps, succession que tente de circonscrire le cadre conceptuel des régimes d'authenticité. Sur la ligne du temps qui superpose, comme en un palimpseste, les représentations du patrimoine et les fossiles bien matériels dont est parsemé notre cadre de vie, ce cadre conceptuel permet d'identifier en effet le changement, c'est-à-dire les discontinuités – le « basculement », comme nous l'appellerons – de la forme ou du sens d'un monument.

Notes

1. NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, réédition 1997.
2. On reconnaît ici bien sûr les désignations de Henri-Pierre Jeudy et de Françoise Choay.
3. « Chief focus of patriotism [or] prime lure of tourism » pour LOWENTHAL David, *The Heritage Crusade and the Spoils of History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
4. L'épopée de tels patrimoines peut être visitée, notamment, dans DROUIN Martin, *Le combat du patrimoine à Montréal (1972-2000)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005. Pour une « généalogie de la patrimonialisation », on peut aussi lire NOPPEN Luc et MORISSET Lucie K., *Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.